

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

En exercice : 53

Présents : 44

N°039

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JUILLET 2020

L'AN deux mille vingt, le 20 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le
, s'est réuni en Mairie à sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL Damien, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, REMY Marie-pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au Maire

ANQUETIL Marie Amelie, BELAIR Katalyne, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen, COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS Christiane, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, NEDELEC Sozig, OZHAN Mizgin, SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege.

Excusés :

Représentés par :

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Madame Meriem DERKAOUI	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Miguel MONTEIRO	Madame Ling LENZI
Monsieur Zishan BUTT	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Monsieur Thierry AUGY	Monsieur Pierre SACK
Madame Safia BOUCHA	Monsieur Jean jacques KARMAN
Madame Zakia BOUZIDI	Madame Karine FRANCLET

Secrétaire de séance : Sack Pierre

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration Générale

OBJET : Élection des représentants du conseil municipal au sein de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O).

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1414-2 et L. 1411-5 ;

Vu le Code de la commande publique ;

Considérant qu'une seule liste a été déposée,

Considérant que le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas procéder à un vote secret conformément à l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales ;

Adoption à l'unanimité par 51 pour

DELIBERE :

DECIDE de procéder à l'élection des membres titulaires et suppléants selon le principe de la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Membres titulaires :

Nombre de votants : 51

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 51

Sièges à pourvoir : 05

Quotient électoral (suffrages exprimés / sièges à pourvoir) : 10.2

ELECTION DES TITULAIRES

	VOIX	ATTRIBUTION AU QUOTIENT	ATTRIBUTION AU PLUS FORT RESTE	TOTAL
LISTE 1	51			05

ELECTION DES SUPPLEANTS				
	VOIX	ATTRIBUTION AU QUOTIENT	ATTRIBUTION AU PLUS FORT RESTE	TOTAL
LISTE 1	51			05

ELIT :

Les membres titulaires de la commission d'appel d'offres suivants :

Mme Christiane Descamps

Mr Massinissa Hocine

Mme Yasmina Baziz

Mr Cédric Schroeder

Mr Pierre-Yves Nauleau

Les membres suppléants :

Mr Alain descamps

Mme Kourtoum Sackho

Mme Annie Vacher

Mme Marie-Elisabete Concalves

Mr Anthony Daguet

La Maire,
Karine FRANCLET

